

Quand le moment de la séparation est arrivé, pour les filles comme pour les garçons, l'institution s'est par avance occupée de trouver aux partants une situation leur permettant de suffire à leurs besoins. Aucun d'eux ne se met en route sans être assuré d'utiliser immédiatement ses capacités. Les services des maisons privées sont en général choisis par les jeunes filles. Les emplois divers dans les magasins et les manufactures, dans les ateliers, les travaux des champs sont offerts aux jeunes garçons. Mais leur ancienne famille ne cesse pas de veiller sur eux tous ; elle les visite fréquemment, s'informe de leur santé, des traitements qu'ils reçoivent et si elle acquiert la certitude que la position n'est pas acceptable, pour quelque motif que ce soit, elle s'empresse de retirer celui qui la subit, de le ramener à son premier gîte, où il est choyé comme auparavant jusqu'à ce qu'il ait rencontré une occasion plus favorable.

Malgré les efforts tentés par les Sœurs pour diriger leurs enfants vers l'agriculture, ceux-ci préfèrent aller à l'industrie et ne pas quitter la grande ville. C'est regrettable, mais le courant qui entraîne tout vers les centres à population dense n'est pas sur le point d'être réprimé, et il serait prématuré de songer à ramener à cet égard un profitable équilibre.

En France, un notable contingent des enfants assistés est dirigé sur l'armée, qui y trouve d'excellents auxiliaires et des serviteurs aussi intrépides que dévoués. Les mœurs de nos contrées se prêteraient peu à pareil usage. On y fait trop supporter à des innocents le poids d'une situation qu'ils n'ont pas provoquée, et on y oublie trop aisément, au moins à ce point de vue spécial, que les fautes sont personnelles. Là-bas, la naissance n'entrave l'avenir de personne, et, quel que soit l'état civil d'un honnête homme, on n'hésite pas à lui ouvrir toutes les portes, à lui conférer les plus hautes dignités, à lui réserver un siège sous la coupole des académies.

On me reprochera sans doute d'avoir, au cours de cette ébauche, trop insisté sur les avantages matériels, sur les effets apparents, et d'avoir laissé dans l'ombre le côté moral, les principes enseignés et mis en pratique. Je réponds d'abord que si les jeunes adoptés suivent les conseils qu'on leur donne dans l'établissement quant à leur conduite future, ils compteront au nombre des citoyens estimés et respectables. J'ajoute que le traitement extérieur, visible est pour eux d'importance capitale. L'état des mœurs